

Révolte au Centre de rétention administrative de Mesnil-Amelot

Les centres de rétention administrative (CRA) qui emprisonnent des étranger-es n'ont pas été tous évacués avec l'épidémie. A ce jour près de 170 personnes seraient encore détenues.

Le ministère de l'Intérieur continue à enfermer les personnes retenues dans des conditions indignes, et des cas d'infection au Covid 19 sont déjà avérés comme au CRA de Vincennes. Une des associations, la Cimade, qui intervient dans les CRA pour l'accès aux droits et qui donc peut veiller à ce qui s'y passe a suspendu ses permanences physiques depuis le 16 mars.

Ce dimanche 12 avril, les détenu-es des CRA de Mesnil Amelot et de Vincennes ont manifesté dans le centre au cri de « liberté » avant d'être réprimé-es : confiscation des portables, tabassages, transfert vers d'autres CRA, l'Etat policier a, une fois de plus, durement réprimé ces personnes dont le seul délit est de ne pas avoir de papiers.

Resf 77 a contesté les affirmations du préfet de la Seine-et-Marne sur les mesures de protection mise en place dans le CRA de Mesnil-Amelot alors qu'une quarantaine de personnes y étaient encore détenues au 10 avril. Le nombre exact de 47 personnes a été confirmée depuis à la l'AFP par la préfecture elle-même.

Rien ne justifie de garder détenu-es des personnes êtres humains dont le seul délit serait un séjour irrégulier. Rien ne justifie de mettre en jeu la vie de ces hommes et femmes. Nous exigeons la libération de toute personne détenue en CRA, des conditions sanitaires correctes pour tous et toutes, français-es et étranger-ères.

Et ce ne sont pas les seuls établissements où les pouvoirs publics et leurs gestionnaires inféodés relèguent les étranger-es et dont les conditions de vie sont souvent indignes, foyers de travailleurs migrants, "résidences sociales", aires d'accueil.. et pour lesquels des moyens supplémentaires doivent être mis en œuvre pour empêcher la propagation du Covid-19. Sans compter tous les lieux de fortune comme les hébergements précaires ouverts pour palier à l'incurie et le mépris de l'Etat et des préfectures, à l'instar de celui des ancien-nes hébergé-es du foyer Bara à Montreuil en Seine-Saint-Denis. Ces dernier-es ont d'ailleurs manifesté le 4 avril. Nous n'oublions pas non plus les campements qui sont évacués quand les pouvoirs publics estiment qu'il est temps et avec des "solutions" d'hébergement contraintes....

Nous exigeons des conditions d'hébergement dignes pour tous et toutes par la réquisition des hôtels, appartements marchandisés en location Airbnb.

Paris, le 13 avril 2020,